

Entreprise M:

N° de partenaire:

CAISSE DE PENSIONS MIGROS  
Scan Center Assurance  
Case postale  
8010 Zurich**Avis de sortie****Sortie pour le**Nom:  
Numéro AVS: 756.Prénom:  
Date de naissance:

Adresse:

**Versement de la prestation de libre passage à:**

- 
- la nouvelle institution de prévoyance de mon nouvel employeur**
- 
- 
- joindre un bulletin de versement resp. un formulaire de transfert s.v.p.

Employeur:

Institution de prévoyance:

n° IBAN:

Adresse de l'institution de prévoyance:

- 
- une fondation de libre passage car actuellement pas de nouvel employeur:**

- 
- Fondation de libre passage de la Banque Migros**

- 
- Fondation de libre passage d'une autre banque/assurance pour l'ouverture d'un compte de libre passage**

Nom de la banque/assurance:

no. IBAN:

- 
- joindre la demande d'ouverture et/ou un bulletin/formulaire de versement s.v.p.

- 
- Fondation institution supplétive LPP**

**Est-ce qu'une demande de rente d'invalidité a été déposée à l'Assurance-Invalidité fédérale?**

- 
- non
- 
- oui, le \_\_\_\_\_, à l'office AI du canton de \_\_\_\_\_

**Versement en espèces de la prestation de libre passage:**Si vous désirez le versement en espèces de la prestation de libre passage, vous trouvez le formulaire de sortie correspondant sous [www.mpk.ch/fr/prevoyance/formulaires-online](http://www.mpk.ch/fr/prevoyance/formulaires-online)Le/la conseiller/ère de prévoyance responsable ([www.mpk.ch/fr/prevoyance/conseillers-conseilleres-de-prevoyance](http://www.mpk.ch/fr/prevoyance/conseillers-conseilleres-de-prevoyance)) se tient à votre disposition pour toutes questions.Veuillez également prendre note de la possibilité de maintenir l'assurance à titre facultatif en cas de licenciement de l'employeur à partir de 55/58 ans: [www.mpk.ch/fr/prevoyance/assures-actifs](http://www.mpk.ch/fr/prevoyance/assures-actifs)

Lieu et date

Signature de la personne assurée

**Veillez nous retourner rapidement le formulaire complété et signé. Sans coordonnées sur l'utilisation de la prestation de libre passage, elle sera transférée automatiquement à la fondation institution supplétive LPP au bout de 6 mois à compter de la date de sortie.**